



COMPTE RENDU DE LA 24^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DU 4 OCTOBRE 2013

ORDRE DU JOUR

- 1) Introduction
- 2) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 octobre 2012 (Vote)
- 3) Rapport moral
- 4) Rapport d'activités 2012-2013
- 5) Rapport financier 2012-2013 (Vote points 3-4-5)
- 6) Projet de modification des statuts (vote)
- 7) Election du Conseil d'Administration (Vote)
- 8) Présentation des projets 2014
- 9) Budget prévisionnel 2014 (Vote points 8-9)
- 10) Questions diverses

1. INTRODUCTION

- I. Mot de « Bienvenue » du président.
- II. Remerciements
 - ✓ Monsieur Sylvain FLEURY, Maire de Muzy,
 - ✓ Monsieur Eric DESLANDES, Maire de Saint Georges Motel, Monsieur Michel MARNEUR, représentant la mairie de Vert en Drouais, des représentants des mairies de St Germain sur Avre et St Rémy sur Avre.
 - ✓ Les membres du bureau :
 - Madame Michèle ROZENBERG, Présidente d'Honneur, excusée,
 - Messieurs Roger MEYER, Thierry PROVOST, Philippe VIEL, Vice-Présidents,
 - Monsieur Henri ROZENBERG, Trésorier, excusé,
 - Madame Catherine RENAUX, Secrétaire,
 - Mesdames Charlotte BLIND, Mary LANCONNEUR, secrétaires adjointes,
 - ✓ Les responsables de groupe :
 - Madame Victoria ROUSSEAU, Groupe Cours Ecologique de l'Avre,
 - Monsieur Philippe VIEL, Groupe Assainissement
 - Monsieur Roger MEYER, Groupe Enr (Energies Renouvelables),
 - Monsieur Eric JONDOT, Groupe PLU Muzy
- II. Ainsi que tous les membres de l'association qui ont participé à ces groupes de travail ou qui nous ont aidés dans l'organisation des réunions ou la distribution des tracts.
- III. Toutes les personnes présentes

2. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 OCTOBRE 2012 - VOTE

- I. Le président rappelle que ce procès-verbal a été envoyé à chaque adhérent suite à l'assemblée générale du 26 octobre 2012.
- II. Pas d'observation particulière – Passage au vote
- III. Résultats du vote : le quorum (66) est atteint : 0 ne participe pas au vote, 0 abstention, 0 contre, 69 pour. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. RAPPORT MORAL

Le rapport moral de l'association est présenté par le président.

L'AVA se porte bien.....

- I. Présentation de l'Association
 - ✓ L'association du Val d'Avre a été créée en 1990.

- ✓ Elle a été agréée par le Ministère de l'Environnement en 1996. Cet agrément est la reconnaissance de notre expertise en environnement, nature et écologie.
- ✓ L'objet de notre association est : la protection de l'environnement et la valorisation du cadre de vie.
- ✓ Nous comptons actuellement 131 adhérents et nous sommes nous-mêmes adhérents :
 - à l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute Normandie (AREHN) qui a pour objet : «la documentation, la sensibilisation, l'appui technique pour tout ce qui touche de près ou de loin à l'environnement »,
 - à Haute Normandie Nature et Environnement (HNNE) qui fédère les associations de protection de la nature et de l'environnement au sein de France Nature Environnement (FNE) ». HNNE, c'est 85 associations, près de 8 000 adhérents et FNE, c'est 3 000 associations et 800 000 adhérents. Nous pouvons utiliser leurs compétences en communication, finances, droit, urbanisme, informatique.

Cette année passée, 2012-2013, nous avons pour objectif d'augmenter le nombre de nos adhérents ; compte tenu de la défection de presque tous nos adhérents d'Acon () nous avons seulement maintenu notre nombre.

Grâce à une plus grande utilisation d'internet dans notre communication, nous avons pu faire les économies de frais postaux prévus.

Nous avons été extrêmement actifs et présents sur tous les fronts : réunions de bureau, réunions de groupe de travail, présence à des conseils municipaux et à des conseils communautaires, au Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton et sur des salons.

Nos adhérents ont fourni un très gros travail pour réaliser des dossiers de qualité pour les enquêtes publiques.

Nous pouvons donc remercier tous les acteurs de ces travaux et affirmer qu'en 2013, l'AVA se porte bien....

Et bien que l'environnement ne soit pas la préoccupation majeure de tous (et notamment de tous nos élus), nous restons extrêmement vigilants et mobilisés pour protéger la nature, l'environnement et notre cadre de vie.

4. RAPPORT D'ACTIVITES 2012-2013

Le rapport d'activités est présenté par le président.

- I. Qu'avons-nous fait pendant cette année :
- ✓ 26 réunions de bureau et 15 réunions de groupe de travail,
 - ✓ nous avons participé ou assisté
 - à 10 réunions du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton, de la CCRSE ou du SCOT,
 - à 11 Conférences, salons + réunions diverses.
 - ✓ Nous avons suivi deux formations l'une sur l'eau par HNNE et l'Agence de l'Eau Seine Normandie et l'autre juridique (association et juge administratif, association et juge pénal).

II. Bilan des groupes :

Groupe Cours Ecologique de l'Avre :

Pour rappel, le SAGE, (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un document qui planifie la gestion de l'eau, son utilisation, la mise en valeur de la rivière, la protection de la ressource au niveau du bassin versant. Le projet de règlement du SAGE a été soumis à enquête publique du 12 février au 15 mars 2013 dans les mairies de toutes les communes où coule l'Avre.

Notre groupe de travail, animé par Victoria Rousseau, a beaucoup travaillé sur ce sujet et a déposé ses propositions le 13 mars 2013. Il faut noter que un tiers des observations portées sur l'enquête publique venait des communes de Muzy pour 11 et de St Georges Motel pour 6.

La CLE (Commission Locale de l'Eau) a pris en compte les principales demandes de modification et a approuvé le projet de règlement du SAGE en mai 2013.

Ce règlement sera mis en application après arrêté inter préfectoral. Il sera consultable sur avre.fr.

Actuellement, une étude du BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière) est en cours sur la masse quantitative d'eau du bassin versant de l'Avre. Cette étude porte sur 3 ans et se terminera début 2015. Elle déterminera l'importance des failles géologiques et des échanges avec les bassins de la Blaise et de l'Iton. Pour info, les prélèvements d'eau sont de 13 % de la masse des précipitations annuelles et les eaux de Paris consomment 83 % de ces prélèvements.

~~~~~

**Groupe Assainissement :**

Les diagnostics de nos installations d'assainissement non collectif devaient être réalisés avant le 31 décembre 2012. Par dérogation, le délai est repoussé au 30 juin 2013. Le SPANC a un peu de retard mais « pense qu'administrativement l'ensemble des diagnostics de bon fonctionnement sera terminé pour fin décembre 2013 ».

Le Spanc précise aussi « nous sommes déçus du travail effectué par la société Amodiag... ». Et nous nous sommes déçus de ne pas avoir eu de réponse à notre pétition demandant la gratuité des diagnostics.

Pour notre part, nous attendons la fin de tous les diagnostics pour en tirer les conséquences et analyses quant à l'impact sur la bonne qualité des eaux (objectif final de tout cela).

Notre étude sur l'assainissement collectif est terminée, elle vous sera présentée dans l'année qui vient. L'étude confirme que le coût de l'assainissement n'est pas à la hauteur de ce qui nous est annoncé. Nous pourrions vous donner plus de détails au cours de la réunion de présentation de l'étude.

~~~~~

Groupe projet d'aménagement RN 154 / RN 12 :

TOUT CA POUR CA.....

Après multiples réunions, concertations, débats publics, enquêtes publiques, le choix a finalement été en faveur du tracé sud avec reprise partielle de la RN 12. Tracé qui a le soutien de l'Ava, car c'est le moins impactant pour l'environnement de la vallée d'Avre et pour ses habitants.

Suite au rapport définitif de la commission « mobilité 21 » (juin 2012) et après arbitrage rendu par le Gouvernement en juillet, c'est le scénario « optimiste » qui est retenu : la feuille de route précise une priorité 1, c'est-à-dire avant 2030 pour le tronçon commun RN 154/RN 12. Le tronçon sud de Dreux et le reste n'étant pas prioritaire.

Le projet est toujours piloté par la DREAL Centre (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) et le maître d'ouvrage est le Ministre de l'Ecologie Délégué aux Transports.

De nombreux élus semblent maintenant favorables au projet 2 x 2 voies en concession ; nous pouvons donc espérer si les conditions économiques s'y prêtent, la reprise du projet et des travaux dans les années à venir... 2020 ?... 2025 ?

~~~~~

**Groupe PLU et chemins ruraux de Muzy :**

**PLU :** Le PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) est un document d'urbanisme qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe les règles générales d'utilisation du sol.

Commencé en 2010 le PLU de Muzy est arrivé à son terme cette année. Notre groupe de travail a contribué à l'enquête publique en fournissant un dossier complet proposant de réinventer notre commune pour les générations futures, un demi-siècle serait un objectif de développement durable, et de favoriser l'épanouissement de ses habitants dans leur environnement.

Nos propositions n'ont pas été retenues.....

Le PLU est promulgué depuis avril 2013 et il est donc applicable sur la commune de Muzy.

En juillet 2013, le pôle juridique de la Préfecture de l'Eure a reconnu ce PLU totalement conforme.

**CHEMINS RURAUX** : les trois associations de Muzy, l'AFM (Association Familiale de Muzy), l'ASPM (Association de Sauvegarde du Patrimoine de Muzy) et l'Ava se sont regroupées pour s'opposer à l'aliénation de deux chemins ruraux. Elles ont participé à l'enquête publique. La municipalité a décidé de ne pas poursuivre son projet et de réaliser une carte des chemins communaux.

~~~~~

Groupe EnR (Energies Renouvelables) – Projet Eolien :

Pour que les choses soient bien claires, l'Ava est favorable à l'éolien dans les zones suffisamment ventées ce qui n'est pas le cas de l'Est de la CCRSE et avec un nombre suffisant d'éoliennes (20 à 30) pour une plus grande efficacité productive.

Nous sommes contre le mitage de nos campagnes par 3 ou 6 éoliennes disséminées au gré des seuls intérêts de quelques propriétaires terriens et municipalités.

Déclaration de Monsieur Joël HERVIEU, Président de la CCRSE, à la réunion du 10 juillet 2013 :

« Suite à un contact téléphonique début juin, le groupe NORDEX France nous informait que des études sur l'éolien étaient en cours sur les communes de Mesnil-sur-l'Estrée, Saint-Germain-sur-Avre et Courdemanche avec l'accord de ces communes.....

En tant que Président de la CCRSE, monsieur le Président a clairement indiqué à l'entreprise Nordex que nous n'avions pas compétence sur l'éolien et que ce sujet était du ressort de chaque commune. Les maires des communes se sont exprimés comme suit :

- Monsieur DUTREMEE indique qu'il a été contacté, mais qu'aucun accord n'avait été donné de sa part, ni de la commune.
- Monsieur BOUTIN indique que la commune de Mesnil-sur-l'Estrée a donné son accord sur seulement les études.
- Monsieur GAUTIER indique que la commune de Saint Germain n'a pris aucun engagement vis-à-vis de la société NORDEX. »

Affaire à suivre.

Groupe pollution : eau, sol et air

Sur la commune de Saint Georges Motel, nous avons constaté un risque de pollution de la Coudanne par l'enfouissement proche de gravats et de déchets industriels. Nous avons saisi le Tribunal de Grande Instance d'Evreux ainsi que la Préfecture de l'Eure.

Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse.

Groupe Lotissement St Georges Motel :

Notre groupe de travail s'est attaché à réaliser une évaluation environnementale globale du projet. Nous avons notamment élaboré une carte des dents creuses, alternative possible à ce projet peu respectueux des lois Grenelle.

Groupe Répertoire Bio :

Nous sommes heureux de vous annoncer que notre répertoire des bonnes adresses Bio et autres bonnes adresses est terminé. Voici en avant-première, ce répertoire.

Il vous sera adressé dans les semaines prochaines avec le compte rendu de l'assemblée générale de ce soir.

5. RAPPORT FINANCIER 2012 - 2013

Le président présente le rapport financier de l'année 2012-2013 établi par notre trésorier Henri ROZENBERG, excusé.

Remerciements - Subventions : de la CCRSE, de la commune de Muzy

ASSOCIATION DU VAL D'AVRE			
BILAN FINANCIER 2012-2013			
DESCRIPTION	Crédit	Débit	
Solde au 26/10/2012			4 142,08 €
Cotisations	1 380,00 €		
Subventions	100,00 €		
Frais bancaire		6,73 €	
Affranchissement		362,02 €	
Fournitures de bureau		131,57 €	
Photocopies		56,52 €	
Matériel informatique	120,00 €	650,00 €	
Fourniture imprimante		785,70 €	
Assurance		82,11 €	
Locations de salle		0,00 €	
Carburant		200,00 €	
Adhésions AREHN + Conservatoire naturel + HNNE		190,00 €	
Frais de fonctionnement		364,72 €	
TOTAL	1 600,00 €	2 829,37 €	
		Perte de l'exercice	-1 229,37 €
Solde au 04/10/2013			2 912,71 €

VOTE DES POINTS 3-4-5 : 0 ne participe pas au vote, 1 abstention, 0 contre, 68 pour. Les points 3-4-5 sont adoptés à l'unanimité.

6. PROJET DE MODIFICATION DES STATUTS

Compte tenu des modifications des lois encadrant les associations, et notamment le risque de la perte de notre agrément, nous avons décidé de vous soumettre la modification suivante de nos statuts et la mise en œuvre d'un règlement intérieur.

VOTE DU POINT 6 : 2 ne participent pas au vote, 0 abstention, 0 contre, 67 pour. Le projet de modification des statuts est approuvé sous réserve des modifications suivantes :

- ✓ Article 2 : à ajouter à la fin : *En résumé, l'AVA a pour objet : la protection de l'environnement*
- ✓ Article 10 : mettre « *subventions de l'Etat, des régions, des pays, des départements, des communautés de communes et des communes* » au lieu de « *subventions de l'Etat, des départements et des communes* »

6. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous allons maintenant procéder à l'élection du Conseil d'Administration. En effet, pour une plus grande efficacité, nous aurons un Conseil d'Administration de 15 membres maximum au sein duquel le bureau sera élu.

Les responsables de groupe feront partie du Conseil d'Administration. Les membres adhérents pourront postuler à une place au Conseil d'Administration.

I. Les membres du bureau actuel sont membres du Conseil d'Administration :

✓ Madame Michèle ROZENBERG, Présidente d'Honneur	✓ Monsieur Henri ROZENBERG, Trésorier,
✓ Monsieur Roger MEYER, Vice-Président,	✓ Madame Mary LANCONNEUR, secrétaire,
✓ Monsieur Philippe VIEL, Vice-Président,	✓ Madame Charlotte BLIND, secrétaire

Sauf :

- ✓ Démissions de Catherine RENAUX, d'Annette SEMAILLE, secrétaires et de Thierry PROVOST, Vice-Président et de Jean-Paul Guille, démissionnaire qui remet son mandat à vos voix comme chaque année.

- ✓ Appel à candidature pour être responsable de groupe et donc membre du CA
- ✓ Et appel à candidature pour être seulement membre du CA et éventuellement membre du bureau.

VOTE DES ADHERENTS

Composition du nouveau Conseil d'Administration :

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Madame Michèle ROZENBERG, ✓ Monsieur Roger MEYER, ✓ Monsieur Philippe VIEL, ✓ Monsieur Henri ROZENBERG, 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Madame Charlotte BLIND, ✓ Madame Mary LANCONNEUR, ✓ Monsieur Eric JONDOT, ✓ Monsieur Jean-Paul GUILLE
--	--

Le Conseil d'Administration se réunira le lundi 14 octobre 2013 à 18 h 30 à la Salle des Fêtes de Muzy et procédera à l'élection des membres du nouveau bureau. La composition du bureau sera jointe au compte rendu de cette assemblée générale.

Appel à candidatures pour les groupes de travail : Le président est membre de tous les groupes.

- Groupe Cours Ecologique de l'Avre -	- Groupe Assainissement -
- Groupe PLU et chemins ruraux de Muzy -	- Groupe Energies renouvelables -
- Groupe lotissement St Georges Motel -	- Groupe pollution : eau, sol et air -

7. PRESENTATION DES PROJETS 2014

Le président présente les projets 2014 de l'association.

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION :

- ✓ Maintenir ou augmenter le nombre d'adhérents,
- ✓ Continuer compte tenu de la diminution des subventions, à dépenser avec parcimonie,
- ✓ Réunion du bureau toutes les deux semaines,
- ✓ Réunion du Conseil d'Administration tous les six mois,
- ✓ Réunion des responsables de groupe au moins tous les trois mois ou selon l'actualité,

Pour les groupes :

GROUPE COURS ECOLOGIQUE DE L'AVRE 2014

Nous allons observer attentivement :

- ✓ les modalités d'application du règlement du SAGE,
- ✓ La qualité des eaux et les prélèvements effectués.

GROUPE ASSAINISSEMENT 2014

- ✓ Nous resterons en contact avec l'Agence de l'Eau de Seine Normandie,
- ✓ Nous évaluerons le moment venu la qualité des diagnostics effectués et donc de nos eaux d'assainissement impactant la qualité des eaux de surface et souterraines pour les décennies à venir,
- ✓ Nous présenterons au cours de l'année notre étude sur l'assainissement collectif.

GROUPE CHEMINS RURAUX DE MUZY 2014

- ✓ Nous attendons de la municipalité de Muzy, la réalisation de la carte des chemins promise.

GROUPE ENERGIES RENOUVELABLES 2014

Un nouveau gros dossier pour l'année 2014

- ✓ Nous allons avec nos amis des communes concernées, essayer d'agir en amont pour que le projet réponde aux désirs des habitants de ces communes et communes limitrophes qui subissent les retombées de l'éolien.

GROUPE POLLUTION : eau, sol et air 2014

Profitons d'une période préélectorale pour obtenir engagement de nos maires à traiter les pollutions, eau, sol et air, les plus flagrantes.

GROUPE LOTISSEMENT ST GEORGES MOTEL 2014

Nous formons des vœux pour que la municipalité de St Georges Motel révise son projet en accord avec les lois Grenelle.

GROUPE REPERTOIRE BIO 2014

Nous maintiendrons à jour la liste de nos bonnes adresses Bio et de nos autres bonnes adresses.

SITE WEB : Projet à mettre en œuvre

AMENAGEMENT RN 154/RN 12 : Nous resterons à l'écoute d'éventuelles bonnes nouvelles concernant la reprise du projet.

Pour tout cela, nous comptons sur votre soutien et votre participation.

8 .BUDGET PREVISIONNEL 2014

Présenté par le président en l'absence du trésorier, Henri Rozenberg, excusé.



Association du Val d'Avre

BUDGET 2014			
Charges		Produits	
Achats fournitures et affranchissement	1 100,00 €	Subventions diverses	600,00 €
Publicité	200,00 €	Commune de Muzy	100,00 €
Déplacements, missions	400,00 €	Cotisations,dons	1 300,00 €
Frais de fonctionnement	300,00 €		
Total des charges	2 000,00 €	Total des produits	2 000,00 €

Maintien du montant actuel des cotisations = 10 € par adhérent.

VOTE DES POINTS 7 – 8 : 2 ne participent pas au vote, 0 abstentions, 0 contre, 67 pour. Les points 7 et 8 sont adoptés par l'Assemblée Générale.

9. Questions diverses

Le président laisse la parole à l'assemblée pour d'éventuelles questions ou remarques sur les points à l'ordre du jour.

Les membres présents n'ayant plus de question ni de remarque concernant l'ordre du jour de l'assemblée générale, le président lève la séance et invite l'assistance pour le pot de l'amitié qui vient clore cette soirée.

Le président,
Jean-Paul GUILLE

La secrétaire,
Charlotte BLIND